

MAYOTTE



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE,
DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Déclaration d'intention du dispensateur de la formation spécifique en hygiène alimentaire.
(Arrêté du 5 octobre 2011 relatif au cahier des charges de la formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale)

Nom ou raison sociale du dispensateur de formation BENZEGHIBA FARID / AKIM FORMATION

Adresse du siège social : 29 RUE VILLENEUVE D'ASCQ 97419 LA POSSESSION

Téléphone du siège social : 06 93 01 36 42

Pour les personnes assujetties, le n° de déclaration d'activité comme dispensateur de formation:
98 97 04454 97

N° SIRET: 511 484 818 00048

Nom du responsable légal : BENZEGHIBA FARID

Je soussigné(e) BENZEGHIBA FARID, en qualité de TRAVAILLEUR INDEPENDANT, déclare mon intention de mettre en œuvre la formation spécifique en hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale conformément à l'arrêté du 5 octobre 2011 susvisé en région :
MAYOTTE.

Pour le (ou les) secteur(s) d'activité suivant(s) (cocher la ou les cases correspondantes):

- ✓ Restauration commerciale
- ✓ Cafétérias et autres libres-services
- ✓ Restauration de type rapide

Le démarrage de cette action de formation est prévu à compter de 01 / NOVEMBRE / 2017

Fait à LA POSSESSION
Le 20 / OCTOBRE / 2017

Signature du dispensateur de formation

